



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9454^e séance

Jeudi 26 octobre 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. França Danese (Brésil)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Harqoos
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Bouanga Ayoune
Ghana	M ^{me} Barnor
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine
(S/2023/769)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine (S/2023/769)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Angola et la représentante de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/769, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Rugwabiza.

M^{me} Rugwabiza : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole.

En préambule, je voudrais féliciter le Brésil pour sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et vous remercier, Monsieur le Président, pour l'organisation de la présente séance, qui revêt une importance particulière alors que le vote sur le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) est prévu pour le mois prochain. Je suis ainsi honorée de me joindre aux membres du Conseil aujourd'hui en amont de cette échéance, pour leur présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine (S/2023/769) et pour les informer des récents développements et des réalisations importantes de la Mission dans l'accomplissement de son mandat.

Je voudrais réserver mes premières remarques aux progrès accomplis par le Gouvernement pour faire avancer le processus de paix, nonobstant la persistance de défis politiques, sécuritaires et socioéconomiques, qui requièrent l'appui renforcé et concerté du Conseil et de la communauté internationale.

Tout d'abord, le processus politique et de paix. Comme nous le savons, les préparatifs et la campagne du référendum, qui s'est tenu le 31 juillet, ont occupé une place centrale dans l'agenda politique national au cours de la période couverte par ce rapport. Néanmoins, le Gouvernement, avec l'appui de la MINUSCA, a poursuivi ses efforts pour décentraliser le processus politique de paix. Dans le cadre de ces efforts, j'ai eu le privilège d'accompagner le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, les membres du Gouvernement et les partenaires de développement dans certaines préfectures du nord-est et de l'ouest de la Centrafrique, où la situation sécuritaire avait fait l'objet d'importants efforts de stabilisation avec le plein appui de la MINUSCA. Il est à noter que certaines de ces localités étaient visitées, pour la première fois, par un Premier Ministre, comme dans la préfecture de la Vakaga. La MINUSCA continuera d'accompagner de telles initiatives, afin de soutenir le Gouvernement dans ses efforts d'extension de la présence de l'État à travers le pays. Un engagement renforcé des partenaires financiers internationaux et des acteurs du développement demeure, à ce titre, central pour consolider les gains de sécurité chèrement obtenus, que ce soit par des investissements ou des programmes de stabilisation destinés à fournir des services de base, ainsi que des moyens de subsistance socioéconomiques durables aux populations.

Je me félicite également de la réactivation effective et de l'opérationnalisation de nombreux mécanismes préfectoraux de mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019, qui restent essentiels pour promouvoir le dialogue inclusif et la réconciliation au niveau local, en particulier dans les zones historiquement marginalisées, en grande partie en raison de difficultés d'accès.

La septième République de la République centrafricaine et sa nouvelle Constitution, officiellement promulguée le 30 août dernier, marque une nouvelle étape pour le pays. Je me félicite des déclarations faites par le Président de la République, S. E. le Président Touadera, le 31 août, ainsi qu'à l'occasion de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, par lesquelles il a réaffirmé son engagement à accélérer la mise en œuvre du processus politique et de paix. L'appropriation nationale

de ce processus a été une nouvelle fois illustrée par la convocation, ce lundi à Bangui, de la deuxième revue stratégique du processus de paix, en présence des garants et facilitateurs de l'Accord politique et de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine, dite feuille de route de Luanda, ainsi que des Ministres des affaires étrangères de l'Angola et du Rwanda. Convoquée pour effectuer une évaluation du processus de paix, la réunion a relevé la dissolution de neuf groupes armés signataires de l'Accord politique, ou de leurs ailes, ainsi que les progrès accomplis au regard du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la réforme du secteur de la sécurité, de la politique nationale de gestion des espaces frontaliers, désormais adoptée, et de la restauration de l'autorité de l'État. Il est essentiel de capitaliser sur cette dynamique pour continuer à renforcer la confiance entre toutes les parties au processus politique de paix, par le biais d'actions et d'initiatives tangibles. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce du Gouvernement centrafricain à propos d'une stratégie d'engagement des chefs des groupes armés, en vue de leur retour dans le processus politique.

Les préparatifs des élections locales ont repris, et le premier tour du scrutin est prévu pour octobre 2024. Ce nouveau chronogramme fournit un cadre pour accélérer la mobilisation des ressources et pour réviser le code électoral, afin d'assurer sa conformité avec la nouvelle Constitution. Il est également essentiel que l'engagement des autorités centrafricaines en faveur de solutions politiques se traduise par des efforts visant à préserver l'espace démocratique et à reprendre le dialogue avec l'opposition, dans le but de promouvoir des élections locales inclusives et crédibles.

La situation sécuritaire reste volatile dans certaines régions en dehors de Bangui, notamment dans les zones frontalières. Dans ce contexte et conformément à notre nouvelle stratégie politique, la MINUSCA est intervenue en renforçant son espace opérationnel dans les préfectures de la Haute-Kotto et de la Vakaga, avec pour effet une meilleure protection des civils et une dissuasion plus efficace des menaces posées par les groupes armés. Dans le Haut-Mbomou, la Mission a facilité pour la première fois un déploiement conjoint avec les forces de défense et de sécurité centrafricaines, dans une zone où elles étaient totalement absentes jusqu'alors. Cette initiative fut lancée en réponse à l'intensification des affrontements entre l'Unité pour la paix en Centrafrique et la nouvelle milice Azande Ani Kpi Gbe, avec des résultats tangibles et quasiment immédiats. Début octobre, la MINUSCA a été contactée par cette milice, qui l'informait de sa décision

de déclarer un cessez-le-feu et de rejoindre le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et favoriser la cohésion sociale. Ces résultats illustrent une fois de plus, si besoin était, l'efficacité d'efforts concertés, même s'il reste beaucoup à faire, y compris au regard du renforcement des capacités des institutions nationales de sécurité et de défense.

Ces derniers mois, nous avons également assisté à un événement majeur : la facilitation du rapatriement volontaire d'ex-combattants de l'Armée de résistance du Seigneur. Ces derniers étaient présents dans la préfecture du Haut-Mbomou depuis plus de 15 ans et représentaient une menace réelle et constante pour les civils. En outre, je salue la signature d'un accord de coopération frontalière entre la République centrafricaine et le Soudan du Sud le 1^{er} septembre. Cet accord devrait contribuer à renforcer le développement de réponses coordonnées aux menaces transfrontalières.

L'augmentation de cas enregistrés de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire reste préoccupante. L'expansion de l'espace opérationnel de la Mission et ses efforts de stabilisation ont permis à la MINUSCA d'accéder à des zones reculées du pays et d'y mener des enquêtes sur les droits de l'homme. Celles-ci ont mis en lumière, entre autres, des violations qui n'avaient pas encore été signalées, commises avant 2021 et 2022. Je salue les efforts du Gouvernement visant à accroître sa réponse aux violations des droits de l'homme et en matière de lutte contre l'impunité, comme l'illustre l'adoption de la politique nationale des droits de l'homme en août dernier, dont l'élaboration a bénéficié des contributions de la société civile. Par ailleurs, nous encourageons le Gouvernement à redoubler d'efforts pour soutenir le système judiciaire national, l'administration pénitentiaire et la pleine application de la loi, afin notamment que toute personne ayant commis ou qui commet des crimes odieux contre des civils, ou des soldats de la paix, soit dûment jugée et que justice soit rendue pour ces crimes.

Sur le plan socioéconomique, la période qui vient de s'achever fut malheureusement dominée par des défis persistants, aggravés par une augmentation des besoins humanitaires, due à l'afflux de réfugiés en provenance du Tchad et du Soudan. Je salue la solidarité exprimée à l'égard des réfugiés par le Gouvernement centrafricain et les populations des préfectures de la Vakaga et de L'impénétrable, malgré leurs propres défis et la situation critique d'insécurité alimentaire exacerbée par la fermeture de la frontière avec le Soudan, source traditionnelle de produits

alimentaires de base dans la Vakaga. Je salue également la politique gouvernementale d'accueil à l'égard des réfugiés et des rapatriés centrafricains, et je remercie ici les donateurs pour leur soutien généreux.

La Mission a poursuivi la reconfiguration de son dispositif de sécurité, en suivant un processus de rationalisation séquencée qui vise à optimiser l'efficacité de nos composantes civile et en uniforme, notamment au regard de notre mandat d'appui à la protection des civils, de sécurisation de l'assistance humanitaire, de soutien à la médiation des conflits locaux et à la réconciliation ainsi qu'à la facilitation de la mise en œuvre décentralisée du processus politique de paix. Pour une performance et une intégration renforcées, nous allons continuer à rationaliser le nombre des bases opérationnelles temporaires et à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel civil et en uniforme. Nous donnerons la priorité aux conditions de travail du personnel déployé hors de Bangui, dans des zones d'accès difficile.

Afin de préserver les valeurs des Nations Unies et de maintenir la confiance de la population partout où nous opérons, la MINUSCA continue à renforcer la prévention et la gestion des risques d'exploitation et atteintes sexuelles, tout en travaillant avec les agences de l'équipe pays des Nations Unies pour assister les victimes identifiées. En définitive, la surveillance accrue exercée par la MINUSCA et les réseaux communautaires locaux, soutenus par la Mission, ont permis de réduire le nombre de nouveaux cas signalés en 2023. Nous multiplierons et maintiendrons ces efforts multidimensionnels, en conformité absolue avec la politique de tolérance zéro du Secrétaire général.

Je voudrais saisir cette occasion pour attirer l'attention du Conseil sur les lacunes critiques touchant les capacités aériennes, les capacités de transport terrestre et la chaîne d'approvisionnement de la Mission. Ces lacunes ont été confirmées à l'occasion de l'évaluation globale de nos capacités de transport logistique, laquelle évaluation a été conduite en septembre dernier avec le soutien du Siège. Les infrastructures limitées, l'absence ou inutilisation de la majorité des pistes hors de Bangui entravent la mobilité de la Mission. Cette situation affecte également le bien-être, la sécurité et la sûreté de nos soldats de la paix, ainsi que notre réponse opérationnelle. Ainsi, il faut plusieurs semaines à un convoi pour se rendre de Bangui à Birao, dans le nord-est, ou à Obo, dans le sud-est. La saison des pluies, qui dure sept mois, rend les pistes impraticables. Par ailleurs, la Mission ne dispose pas de couverture opérationnelle suffisante pour l'évacuation des blessés sur

l'ensemble du territoire. Nous planifions de commencer à mettre en œuvre certaines des recommandations émises à l'issue de l'évaluation globale de nos capacités logistiques, s'il nous en est accordé le budget au cours de l'exercice budgétaire à venir. C'est pourquoi nous sollicitons, dès à présent, l'appui des membres du Conseil et celui de tous les États Membres, en vue de la mise œuvre progressive de l'ensemble des mesures recommandées.

Nous encourageons donc toutes les parties prenantes, y compris les pays contributeurs et les partenaires de la République centrafricaine, à soutenir l'amélioration de la mobilité et de l'accès par voie terrestre en République centrafricaine. Ce soutien devrait contribuer à améliorer les capacités critiques de la MINUSCA en matière d'aviation, tout en permettant de réhabiliter certaines infrastructures de transport terrestre, afin de maximiser l'impact des opérations de la MINUSCA. En parallèle, un investissement continu des partenaires dans le réseau et les infrastructures du pays demeure central pour le développement de la République centrafricaine, entravé par les conflits et la résurgence régulière des violences passées. De tels investissements apporteront une contribution à la consolidation d'une paix et d'une stabilité durables en République centrafricaine.

La mise en œuvre de l'accord politique de paix demeure la seule solution viable et idoine pour le retour à une paix et un développement durables en République centrafricaine. Il est donc essentiel d'accorder une attention renouvelée à un dialogue inclusif avec l'opposition politique et les groupes armés, dans le cadre du processus de paix. J'appelle à une remobilisation de toutes les parties prenantes aux niveaux national, sous-régional et régional pour une mise en œuvre holistique de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation. Je réaffirme également ici que la MINUSCA continuera à offrir tout le soutien nécessaire à l'établissement d'un environnement propice à l'avancement du processus de paix.

Je dois aussi préciser que la gouvernance décentralisée en République centrafricaine ne peut se cristalliser sans l'extension effective de l'autorité de l'État, sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit là d'une priorité et d'un préalable à la restauration durable de la paix et du développement dans le pays. Je voudrais souligner que les efforts et les ressources investis par la Mission pour étendre son espace opérationnel et renforcer sa posture préventive et robuste se sont traduits par une amélioration substantielle de la protection des civils, de l'accès humanitaire et de la mise en œuvre de l'intégralité du mandat que le Conseil nous a confié. Toutefois, nous savons que

la responsabilité première de la protection des civils et de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine incombe au Gouvernement, ce qui exige un renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité intérieure. Le soutien de la MINUSCA seule ne saurait suffire. Ainsi, l'engagement renforcé et coordonné de tous les partenaires en faveur du renforcement des capacités stratégiques, opérationnelles et logistiques des Forces de défense et de sécurité nationales reste essentiel.

Je voudrais conclure en soulignant que, malgré les défis et difficultés multiples, la MINUSCA a contribué à protéger les civils, et a facilité la création d'un environnement propice à la redynamisation de la mise en œuvre du processus politique de paix et de réconciliation, ainsi que l'acheminement d'une aide humanitaire vitale aux personnes les plus vulnérables. La Mission, à travers ses composantes en uniforme et civiles, a mis en œuvre le mandat avec rigueur, en mettant l'accent sur l'apport de solutions innovantes aux défis identifiés. Par ailleurs, je voudrais ici rendre un hommage au sacrifice des soldats de la paix. Au cours de ce seul mois d'octobre, nous avons perdu trois de nos Casques bleus, lors de deux accidents de transport terrestre distincts.

Malgré les efforts louables du Gouvernement, du peuple centrafricain, avec l'appui de la MINUSCA, les acquis restent très fragiles et appelle à une extension et à une consolidation de nos efforts conjoints pour minimiser les risques réels de régression, particulièrement dans la perspective des échéances des élections municipales en 2024 et 2025, qui appelleront à un maillage encore plus étendu du plan conjoint des Forces de défense et sécurité centrafricaines et de la MINUSCA pour la sécurisation des élections. Dans ce contexte, la présence de la Mission, dans ses capacités actuelles pleines et entières, demeure vitale à la restauration d'une paix durable et pérenne, en soutien au peuple et au Gouvernement de la République centrafricaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Rugwabiza de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé ; je tiens à la féliciter pour son action déterminée à la tête de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et à lui redire tout le soutien de la France. J'en profite pour rendre hommage au sacrifice consenti

par trois Casques bleus de la MINUSCA récemment. Je salue la présence parmi nous de la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine.

Il y a eu, ces derniers mois, des avancées en République centrafricaine. Je salue notamment l'engagement des autorités en faveur du processus de paix. Cette semaine a eu lieu, à Bangui, la deuxième revue stratégique du processus de mutualisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route de Luanda. L'engagement personnel du Président Touadera dans ce processus est à saluer. Nous nous réjouissons des efforts menés par les autorités centrafricaines, avec l'appui de la MINUSCA, pour la décentralisation du processus de paix. C'est essentiel pour que l'ensemble de la population centrafricaine s'approprie ce processus.

Nous reconnaissons aussi les progrès enregistrés avec l'appui de la MINUSCA dans la lutte contre les groupes armés et dans le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Nous encourageons à la poursuite de l'engagement avec les pays de la région. Il s'agit de mettre en œuvre des coopérations concrètes, et d'ancrer les progrès accomplis dans la durée en lien avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. La France encourage les autorités à poursuivre leurs efforts en matière de lutte contre l'impunité et de promotion de la justice transitionnelle, et en faveur du renforcement de l'état de droit et du bon fonctionnement du système judiciaire.

La France salue également le renforcement de la coopération entre les autorités centrafricaines et la MINUSCA. Les engagements conjoints de la Représentante spéciale et du Premier Ministre dans plusieurs préfectures régionales témoignent d'une coopération positive en faveur de la décentralisation du processus de paix et du renforcement de la restauration de l'autorité de l'État.

La situation demeure toutefois fragile. Les groupes armés continuent de menacer les populations civiles, les forces centrafricaines et la MINUSCA. La France condamne fermement toutes les attaques de ces groupes. Elle s'inquiète également de la menace croissante posée par les engins explosifs dans plusieurs régions. En outre, la France demeure préoccupée par les violations des droits de l'homme et notamment par les groupes armés et les membres du groupe Wagner. Nous condamnons également l'augmentation des violences sexuelles liées au conflit, notamment celles commises par les groupes

armés. Ces violations ne doivent pas rester impunies et nous encourageons les autorités centrafricaines à poursuivre et accentuer les mesures prises dans ce domaine.

Il est essentiel de renforcer la réponse humanitaire dans le pays et de garantir un accès complet, sûr et sans entrave pour l'acheminement de l'aide, alors que la situation continue de se détériorer dans les régions frontalières du fait de la crise au Soudan et de l'afflux de réfugiés. La France a soutenu l'action des organisations humanitaires en République centrafricaine à hauteur de plus de 10 millions d'euros cette année, en complément de la réponse apportée à la crise au Soudan et dans les pays voisins.

Sur le plan politique, nous prenons note de la nouvelle date prévue pour les élections locales le 24 octobre 2024. Nous encourageons les autorités centrafricaines à garantir l'exercice des droits civils et politiques de tous les citoyens et à créer, dès à présent, les conditions favorables à la tenue d'élections locales libres, transparentes et inclusives. Elles représentent aussi une opportunité de renforcer l'appropriation et la décentralisation du processus de paix.

La France proposera prochainement aux membres du Conseil de renouveler le mandat de la MINUSCA pour un an, comme le recommande le Secrétaire général. Un travail préparatoire a été effectué en concertation très étroite avec les autorités centrafricaines. Nous comptons sur le soutien de l'ensemble des membres du Conseil pour cet objectif essentiel pour la stabilité de la République centrafricaine.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions M^{me} Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), pour son important exposé et son point de vue sur la situation en République centrafricaine et les activités de la Mission. Nous nous félicitons de la participation à cette séance de S. E. M^{me} Sylvie Baipo Temon, Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine. Nous saluons la présence dans la salle du représentant de l'Angola.

La République centrafricaine est confrontée à des défis multidimensionnels, face auxquels notre soutien au

rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'ensemble du pays est essentiel.

Sur le plan politique, les trois membres africains du Conseil de sécurité notent la tenue du référendum constitutionnel du 30 juillet et la création officielle de la septième République centrafricaine. Nous saluons la mobilisation du Gouvernement pour organiser les premières élections locales depuis plus de 20 ans, dont le premier tour est prévu pour octobre 2024. Nous encourageons la communauté internationale à soutenir la République centrafricaine dans l'organisation de ces élections. La tenue effective des élections locales dans les délais convenus est attendue avec impatience par le peuple centrafricain, qui aspire à une paix durable et à des élections libres, régulières et crédibles. Nous appelons tous les acteurs politiques, y compris l'opposition et la société civile, à s'engager de manière constructive dans le renforcement de la cohésion sociale, de la tolérance et du dialogue avec toutes les composantes de la société centrafricaine, en particulier les femmes et les jeunes.

Nous jugeons encourageante la tenue à Bangui, le 23 octobre, du deuxième examen stratégique du processus politique de mutualisation de la feuille de route conjointe de Luanda et de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. À cet égard, nous saluons les efforts visant à accroître la représentation des femmes au sein des comités locaux de paix et de réconciliation.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité saluent l'activisme déployé par le Président Touadera pour renforcer la coopération sous-régionale et améliorer la sécurité des frontières de la République centrafricaine. Nous nous faisons l'écho du communiqué du 13 juin du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation en République centrafricaine et nous nous félicitons de l'engagement continu de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en faveur de la République centrafricaine.

Sur le plan de la sécurité, nous constatons que les civils sont soumis à un cycle continu de violences perpétrées par des groupes armés, que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Nous condamnons également les attaques répétées des groupes armés contre les acteurs humanitaires, la MINUSCA et les Forces armées centrafricaines, qui se sont engagés à garantir et à restaurer la paix en République centrafricaine. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à toutes les familles de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

en République centrafricaine. Les auteurs de ces crimes odieux devront en répondre.

Aux défis sécuritaires internes de la République centrafricaine, tels que l'insécurité transfrontalière, le trafic de ressources naturelles et d'armes légères et de petit calibre, et l'utilisation croissante d'engins explosifs et d'armes complexes par les groupes armés, s'ajoute désormais une dimension régionale due à la crise au Soudan, qui a sans doute exacerbé la volatilité de la situation en matière de sécurité en République centrafricaine. Le mouvement des réfugiés soudanais vers la République centrafricaine s'est malheureusement accompagné d'un flux incontrôlé d'armes légères et de petit calibre ainsi que de risques sérieux pour la sécurité et la stabilité de tous les pays voisins. Nous redisons qu'il est crucial de coordonner une réponse sur le plan de la sécurité au niveau régional, à travers l'organisation d'opérations militaires conjointes, afin d'annihiler effectivement la capacité des groupes armés opérant dans les zones frontalières de la République centrafricaine.

Nous nous félicitons de la dissolution de plusieurs groupes armés signataires de l'accord de paix en République centrafricaine et nous appelons tous les autres groupes armés à rejoindre immédiatement et sans condition le processus de paix et de réconciliation, à cesser les hostilités et à se conformer pleinement au programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement.

Nous encourageons les autorités centrafricaines à poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles des Forces armées centrafricaines afin de répondre efficacement aux nouveaux défis sécuritaires posés par l'augmentation continue des menaces asymétriques. À cette fin, nous saluons les initiatives de la MINUSCA en matière de formation et de renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité dans les domaines du déminage, de la logistique et des droits de l'homme. Les forces centrafricaines doivent pouvoir, à terme, exercer leur mission souveraine de sécurisation du territoire. À cet égard, nous invitons les partenaires internationaux à se mobiliser et à apporter un soutien technique et financier au pays dans sa quête de paix. Pour assurer la sécurité de la République centrafricaine et de sa population, il faut mettre fin à la prédation continue de ses ressources naturelles par les groupes armés, créer des mécanismes de traçabilité et de certification des minerais et renforcer la sécurité transfrontalière.

Il ne peut y avoir de paix sans justice, et les trois membres africains du Conseil de sécurité jugent

encourageant l'appui qu'apporte la MINUSCA au renforcement des capacités du Ministère de la justice, des tribunaux nationaux, de la Cour pénale spéciale et du système pénitentiaire afin de renforcer la lutte contre l'impunité. Nous saluons l'adoption par la République centrafricaine, le 26 août, d'une politique nationale relative aux droits humains dont l'objectif est de contribuer à l'efficacité des garanties prévues par les instruments internationaux et nationaux à cet égard.

Sur le plan humanitaire, l'afflux de réfugiés en provenance du Soudan, la recrudescence des violences faites aux civils par les groupes armés et les effets des changements climatiques, qui exacerbent les tensions communautaires, ont des conséquences désastreuses sur la situation humanitaire en République centrafricaine. Nous notons que 3,4 millions de personnes, soit 56 % de la population, ont besoin d'aide alimentaire et de protection. Il est donc impératif de mener une action humanitaire coordonnée et d'assurer un financement suffisant des plans de réponse humanitaire dans tous les pays de la région qui sont touchés par la crise soudanaise. Dans cet environnement instable, nous demandons à ce que les travailleurs humanitaires puissent se déplacer sans entrave et nous saluons leur engagement constant en dépit des risques très élevés pour la sécurité.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité renouvellent leur plein appui à la MINUSCA. Nous félicitons sincèrement la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Rugwabiza, de sa contribution remarquable et inestimable à la stabilisation de la République centrafricaine. Nous réaffirmons notre ferme solidarité avec le Gouvernement et le peuple centrafricains, ainsi que notre attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de leur pays.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Rugwabiza de son exposé détaillé. Je salue aussi la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine à la présente séance.

Je tiens à souligner que le rapport présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général démontre clairement le rôle essentiel que joue la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) dans la protection des civils et la stabilisation de la situation en République centrafricaine. J'aborderai aujourd'hui trois thèmes clefs : les contributions de la MINUSCA à la paix et à la sécurité, la nécessité d'organiser des élections

locales libres et régulières et l'importance d'un règlement politique pour mettre fin au conflit dans le pays.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde reconnaissance à la MINUSCA, ainsi qu'à ses responsables et aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, pour leurs sacrifices et leur engagement en faveur de la paix en République centrafricaine. Nous déplorons les tragiques pertes en vies humaines et les blessures subies par des soldats de la paix marocains, le 2 octobre, et un soldat de la paix tanzanien, le 8 octobre, à la suite d'accidents de la route. Ces événements regrettables mettent en lumière certains des problèmes auxquels sont confrontés les soldats de la paix de la MINUSCA lorsqu'ils tentent d'adopter la posture nécessaire pour assurer une protection robuste des civils. Nous réaffirmons la nécessité d'équiper correctement la Mission pour qu'elle puisse manœuvrer dans cet environnement et s'acquitter pleinement de son mandat.

Cependant, malgré l'environnement opérationnel difficile, la MINUSCA a contribué à la paix et à la sécurité au cours de l'année écoulée, en partenariat avec le Gouvernement centrafricain et la société civile. Nous saluons le renforcement de la coopération entre la Mission et les Forces armées centrafricaines, ainsi que les efforts visant à rendre la force plus dynamique en fermant 14 bases opérationnelles temporaires. Les opérations conjointes et la mobilité accrue du personnel de la Mission sont un moyen important de donner aux forces de sécurité nationales les moyens de répondre aux besoins de la population centrafricaine et de contribuer à un rétablissement durable et responsable de l'autorité de l'État. Nous apprécions également à sa juste valeur le travail qu'accomplit la MINUSCA pour atténuer la menace des engins explosifs grâce à ses sessions d'éducation à la réduction des risques à l'intention de plus de 5 000 civils et au renforcement des capacités des forces nationales, ainsi que la décision du Gouvernement centrafricain de créer une autorité nationale pour faire face à cette menace.

Cela m'amène à mon deuxième point. Les partenaires de la République centrafricaine, y compris la MINUSCA, ont un rôle crucial à jouer dans l'appui aux élections locales prévues pour octobre 2024. Il y a bien trop longtemps que les Centrafricaines et les Centrafricains n'ont pas eu la possibilité d'élire leurs dirigeants locaux. Ces élections sont une composante essentielle de la décentralisation et doivent se dérouler de manière transparente, opportune et inclusive. À cette fin, nous soulignons l'importance d'une participation pleine, égale

et véritable des femmes et des jeunes à tous les niveaux du dialogue politique et tout au long du processus électoral.

Enfin, il est important de lutter contre les groupes armés qui refusent de participer au processus de paix, mais les solutions militaires ne suffiront pas à briser le cycle de la violence. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement centrafricain pour qu'il reprenne le dialogue avec l'opposition politique et les groupes armés dans le cadre du processus de paix, et à l'opposition pour qu'elle y participe de manière constructive.

Cependant, tous les partenaires de la République centrafricaine ne s'investissent pas dans la promotion d'une paix durable. De nombreux rapports confirment que les forces du groupe Wagner, soutenues par le Kremlin, se livrent à l'extraction illicite des richesses minérales de la République centrafricaine sans contribuer au développement du pays. Les opérations du groupe Wagner, qui sont parfois menées aux côtés des forces centrafricaines en dehors de la chaîne de commandement officielle du Gouvernement, éloignent effectivement les groupes armés du processus de paix, sapent les efforts de désarmement, démobilisation et réintégration par le biais de processus parallèles mais incohérents et menacent les efforts locaux et régionaux visant à stabiliser le pays. Nous appelons tous les acteurs à choisir la voie de la paix. Le peuple centrafricain mérite une solution politique qui libérera le potentiel du pays. Les États-Unis restent un partenaire indéfectible du peuple centrafricain, et nous nous réjouissons à la perspective de continuer à soutenir les travaux de la MINUSCA en renouvelant son mandat le mois prochain.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire général Rugwabiza de son exposé complet et je salue la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine et du représentant de l'Angola.

Nous voudrions commencer par aborder la situation humanitaire dans le pays. La République centrafricaine est en proie à des difficultés importantes, notamment une grave crise socioéconomique, l'escalade des prix des produits de base, les déplacements internes et les difficultés croissantes que rencontrent les travailleurs humanitaires en matière d'accès à certaines zones, qui sont en partie liées à l'utilisation accrue d'engins explosifs. La situation étant encore aggravée par un afflux important de rapatriés et de réfugiés en provenance du Soudan et du Tchad, les risques de déstabilisation deviennent réels. Nous nous félicitons que les autorités centrafricaines aient décidé

d'accorder le statut de réfugié aux Soudanais qui entrent dans le pays, et nous saluons les efforts qu'elles déploient pour protéger les plus vulnérables et leur venir en aide. Nous appelons de nouveau toutes les parties à adopter et à mettre en œuvre rapidement des mesures pour mettre fin aux graves violations commises contre les enfants et les prévenir.

En ce qui concerne les questions politiques et de sécurité, nous avons pris note de la promulgation de la nouvelle Constitution et du climat politique tendu qui a marqué le processus référendaire. Nous encourageons vivement à recentrer l'attention sur le processus de paix, qui doit comporter des efforts pour répondre au mécontentement profond dans le pays, y compris l'exclusion politique et socioéconomique et l'investissement de l'État dans les services essentiels et l'état de droit. Nous saluons les progrès accomplis s'agissant d'accroître la représentation des femmes dans les comités locaux de paix et de réconciliation et de lever les obstacles à leur participation à la vie politique et à la tenue d'élections ouvertes à tous.

Malte condamne catégoriquement les actes de violence commis par tous les groupes armés. Nous notons avec préoccupation que le groupe Retour, réclamation et réhabilitation est le principal auteur de faits de violence sexuelle liée au conflit, d'atteintes au droit à l'intégrité physique et d'enlèvements, et que l'Unité pour la paix est majoritairement responsable d'exécutions sommaires, de meurtres, d'enlèvements et de cas de privation de liberté. Pour relever ces défis, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine reste indispensable à la stabilisation à long terme du pays. Des investissements importants dans le processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration offrent également une autre option viable, en lieu et place des conflits et de la violence. Le recours à des hommes de main, aussi bien par les autorités que le groupe Wagner, ne sert pas cette cause. Nous sommes convaincus que le dialogue politique, des espaces civiques ouverts et sûrs et des mesures de confiance jouent un rôle essentiel pour faciliter la tenue d'élections locales représentatives et crédibles dans le pays.

Ce moment est particulièrement opportun, puisque le Conseil entamera bientôt des négociations en vue de la prorogation du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous saluons les efforts fournis par la Représentante spéciale du Secrétaire général et les Casques bleus pour améliorer les relations avec les autorités. Même si nous constatons encore des

cas de violations de l'accord sur le statut des forces, nous nous félicitons de la désignation de points de contact au sein de tous les organes armés de l'État pour améliorer la communication et repérer ces cas.

De plus, nous félicitons la MINUSCA d'avoir interprété son mandat de manière à reconnaître l'importance qu'il y a à étendre l'autorité de l'État, car cela aura des effets positifs sur toutes les autres priorités. Nous estimons qu'il s'agit d'une progression naturelle qui doit se poursuivre en harmonie avec les autres tâches confiées à la Mission, dont nous pensons qu'elles contribuent toutes de manière globale aux efforts de rétablissement et de maintien de la paix. Tout en nous faisant l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur de la prorogation du mandat de la MINUSCA, sans modifier son mandat et ses priorités, nous restons convaincus que le rapport annuel sur les droits de l'homme sera publié en temps voulu.

Pour conclure, Malte reconnaît que la MINUSCA est un facteur important de stabilité. Nous encourageons le Gouvernement centrafricain à s'attaquer progressivement aux causes profondes du conflit et soulignons la nécessité pour ses partenaires de maintenir leur engagement à veiller au respect des droits humains et du droit international. Tout comme l'Union européenne et d'autres partenaires, nous sommes convaincus que l'appui nécessaire sera fourni si tous les acteurs donnent la priorité à ces étapes.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Valentine Rugwabiza, de son exposé. Nous saluons la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine, M^{me} Sylvie Valérie Baïpo Temon.

Pour commencer, nous tenons à féliciter Bangui du bon déroulement du référendum constitutionnel en juillet. Il s'agit indéniablement d'une étape importante dans l'évolution de la République centrafricaine et d'une preuve éloquente du soutien de la population à la voie choisie par les dirigeants du pays pour garantir la sécurité, préserver la souveraineté du pays et promouvoir le développement national, sur la base d'une coopération mutuellement bénéfique et sur un pied d'égalité avec la communauté internationale.

Nous constatons avec satisfaction qu'année après année, la situation en République centrafricaine évolue positivement. Avec l'appui de la communauté internationale, représentée par l'ONU, et des partenaires bilatéraux,

dont la Russie, les autorités centrafricaines ont réussi à surmonter la phase la plus difficile de la lutte contre les groupes armés illégaux. Les forces armées nationales contrôlent désormais plus de 85 % du territoire national, ce qui représente une avancée majeure. Les instructeurs russes envoyés en République centrafricaine à la demande du Gouvernement ont fortement contribué à ce résultat. Nous sommes conscients des efforts déployés par les pays occidentaux, y compris les États-Unis, qui parcourent les pays africains. Leur seule exigence, ou presque, est de mettre un terme à la coopération avec la Russie. La campagne publique de désinformation et de mésinformation se poursuit également sans relâche. Nous interprétons ces actions des pays occidentaux comme un aveu de l'efficacité de notre aide, étant donné qu'elle est fournie dans des conditions d'égalité et de respect mutuel, tout en respectant la souveraineté des États africains. Toutefois, la preuve la plus importante est la confiance que les pays africains nous accordent malgré ces pressions, ainsi que la bonne volonté des populations de ces pays d'une manière générale.

Les menaces qui pèsent sur la sécurité en République centrafricaine n'ont pas été définitivement éliminées et les efforts se poursuivent à cet égard. Cependant, pour l'instant, elles se limitent principalement aux zones frontalières. Nous saluons les efforts déployés par Bangui pour renforcer la coordination et la coopération avec les pays de la région. Nous appelons à soutenir le peuple centrafricain dans ses efforts pour assurer la sécurité des frontières, afin de faire obstacle aux déplacements transfrontières des groupes armés illégaux et à leur approvisionnement en armes. Une assistance financière et un appui technique sont importants à cet égard. Nous demandons aux combattants qui n'ont pas encore déposé leurs armes de renoncer aux méthodes violentes et de prendre part à un dialogue constructif avec Bangui, car il n'y a pas d'autre option qu'un règlement politique et diplomatique en République centrafricaine. Nous nous félicitons de la détermination des dirigeants centrafricains à poursuivre l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route de Luanda. Nous sommes convaincus que les efforts déployés pour garantir la stabilité et la sécurité en République centrafricaine doivent reposer sur les accords conclus.

Nous prenons note des mesures concrètes prises par Bangui pour poursuivre le processus politique. Grâce aux efforts constants déployés dans ce domaine, à ce jour, 9 des 14 groupes signataires de l'Accord politique se sont volontairement dissous. Nous nous félicitons

également des résultats remarquables obtenus dans la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sociale des ex-combattants. Dans le cadre de ce programme, environ 4 500 ex-combattants ayant combattu contre l'armée nationale ont déposé les armes et se sont engagés sur la voie d'un retour pacifique à la vie civile. Ces progrès, ainsi que la dissolution volontaire de la plupart des groupes signataires de l'Accord politique, sont très louables. Il importe de faire fond sur les résultats obtenus et de poursuivre les efforts. Nous demandons à la communauté internationale de continuer à apporter un appui financier adéquat à Bangui.

Il convient de saluer l'opération spéciale de rapatriement de 127 ex-combattants de l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda, menée avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous saluons les efforts déployés par les autorités centrafricaines pour rétablir la présence de l'État, renforcer les structures administratives, poursuivre la réforme du secteur de la sécurité, développer le système judiciaire et préparer les élections locales. Il importe de poursuivre la fourniture d'une aide humanitaire et d'une aide au développement à Bangui pour ne pas mettre en péril les progrès accomplis ces dernières années. L'aide ne doit pas être politisée, car ce sont les civils qui sont les premières victimes, d'autant plus que les besoins humanitaires en République centrafricaine ont été exacerbés par l'évolution de la situation au Soudan voisin et par l'instabilité croissante dans certaines régions du Tchad. Selon les estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le nombre de réfugiés en provenance de ces pays, parmi lesquels de nombreux Centrafricains souhaitant rentrer chez eux, a dépassé 56 000 personnes. Cette situation alourdit considérablement la charge qui pèse sur le budget de l'État. À cet égard, en plus de mettre un terme à la politisation et à l'instrumentalisation de l'aide extérieure, il faut aussi financer intégralement l'appel humanitaire des Nations Unies pour la République centrafricaine.

Des progrès supplémentaires pour assurer la pleine participation du pays au Processus de Kimberley sont également d'une grande importance pour renforcer la capacité de Bangui à apporter une réponse humanitaire efficace et d'une manière générale, pour améliorer la situation socioéconomique en République centrafricaine. Nous appelons au règlement de toutes les questions techniques connexes. Nous sommes convaincus qu'il ne sera pas possible d'arriver à un règlement à long terme ni d'avancer progressivement vers la stabilité si la

République centrafricaine ne bénéficie pas d'un appui efficace pour renforcer l'efficacité au combat des forces armées nationales et des forces de l'ordre. Même si elles ont été assouplies, les sanctions imposées actuellement à la République centrafricaine entravent la capacité de Bangui à rétablir l'ordre dans le pays. Nous sommes déterminés à obtenir leur levée complète.

D'une manière générale, nous appuyons le travail de la MINUSCA. Celle-ci contribue de manière importante à la sécurité et joue un rôle clef dans la lutte contre les groupes armés et dans la protection des civils. Nous remercions le personnel déployé par les pays fournisseurs de contingents de l'engagement dont il fait preuve dans l'accomplissement de son devoir, souvent au péril de sa vie. Nous sommes convaincus que la pleine mise en œuvre du mandat des soldats de la paix ne sera possible que si la compréhension mutuelle avec les autorités du pays hôte est préservée. Nous saluons le travail accompli par la Représentante spéciale Rugwabiza, qui a établi des contacts étroits avec Bangui.

La Russie continuera à fournir tout l'appui nécessaire à la République centrafricaine, à la fois en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et sur une base bilatérale. Nous sommes solidaires des citoyens de la République centrafricaine dans leur désir de retrouver une vie normale et pacifique dans leur pays, et nous sommes certains que leurs aspirations seront satisfaites.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Rugwabiza de son exposé. Je salue également la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine, M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, et du représentant de l'Angola.

Je tiens tout d'abord à souligner que nous restons reconnaissants envers les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui s'efforcent de s'acquitter de leur mandat dans des circonstances difficiles. L'amélioration de la coopération de la Mission avec les autorités de la République centrafricaine souligne l'importance d'un leadership efficace dans la poursuite des efforts de stabilisation du pays après des décennies de conflit.

Le Royaume-Uni se félicite des progrès mis en avant par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2023/769), notamment l'amélioration de la politique de gestion des frontières, l'inclusion accrue des femmes dans

les processus politiques et le franchissement d'étapes importantes dans les opérations de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration. Le moment est venu de tirer parti de ces réalisations sur la voie de la paix et de la stabilité.

Premièrement, les autorités de la République centrafricaine doivent appeler leurs partenaires de sécurité à la déconfliction, veiller à ce qu'ils respectent le droit international et mettre fin à l'impunité pour toutes les violations des droits humains qu'ils commettent. Les atteintes systématiques aux droits humains commises par le groupe Wagner et la diffusion de désinformation et de désinformation ne sont pas la solution aux problèmes multiples de la République centrafricaine. Elles ne servent qu'à renforcer le discours des groupes armés.

Deuxièmement, toutes les parties en République centrafricaine doivent renouveler leur engagement en faveur de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine afin qu'une solution à long terme au conflit puisse être trouvée. Nous appelons le Gouvernement à redoubler d'efforts pour faciliter un dialogue inclusif et mettre en œuvre la feuille de route conjointe avec tous les acteurs politiques et les groupes armés. Le rôle de la MINUSCA, par ses bons offices et son appui au processus de paix, reste crucial.

Troisièmement, la tenue d'élections locales reste importante pour étendre la gouvernance locale démocratique et mener à bien la décentralisation nécessaire à une paix durable. Avec le concours de la MINUSCA, les autorités de la République centrafricaine doivent respecter leur engagement d'organiser des élections locales en 2024.

Pour terminer, nous exhortons le Conseil à renouveler le mandat de la MINUSCA avec les dispositions nécessaires pour permettre à la Mission d'accroître encore son efficacité. Le Royaume-Uni soutient pleinement la MINUSCA dans son appui à l'extension de l'autorité de l'État par le biais d'opérations conjointes avec l'armée de la République centrafricaine, en permettant l'accès aux services de base, en améliorant la capacité de la Mission, en promouvant les élections locales et en œuvrant en faveur des droits humains.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Rugwabiza de son exposé, et je saisis cette occasion pour lui exprimer la reconnaissance de l'Albanie pour son leadership et la contribution de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) à l'avènement d'un pays

plus sûr. Nous saluons également la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine, M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, et du représentant de l'Angola.

La situation en République centrafricaine est extrêmement complexe, et le pays est depuis bien trop longtemps en proie à l'instabilité et aux prises avec des crises humanitaires. Pour bien comprendre le paysage politique, nous devons prendre en compte les causes profondes de la crise, notamment les tensions intercommunautaires de longue date, les rivalités pour le contrôle des ressources et la faiblesse de la gouvernance. Il importe de noter l'engagement public à rechercher des solutions politiques par la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, l'accent étant mis sur la décentralisation du processus de paix.

La relance des préparatifs des élections locales de 2024 est un point de départ important, et nous demandons instamment à ce que les femmes et les jeunes soient inclus dans les processus politiques. Toutefois, compte tenu des divisions profondes résultant du référendum de juillet, les efforts de révision du droit électoral dans le but de l'aligner sur les nouvelles dispositions constitutionnelles doivent inclure des mesures de confiance concrètes afin d'accroître la confiance dans le processus et d'en améliorer la transparence.

Comme nous le savons, ce sont les civils qui ont le plus souffert de la crise, qu'il s'agisse de la violence persistante, des déplacements, du manque d'accès aux services de base ou des violences et atteintes sexuelles contre les femmes.

Sur une note positive, l'Albanie se félicite de l'amélioration de la coopération entre la MINUSCA et les autorités nationales. La mise en œuvre sans entrave de l'accord sur le statut des forces est un élément clef du succès de la mise en œuvre du mandat solide de la MINUSCA, dont nous sommes favorables à la prorogation annuelle, comme suggéré par le Secrétaire général.

Nous saluons également les efforts courageux des partenaires humanitaires, en particulier maintenant qu'ils accueillent davantage de réfugiés du Tchad et du Soudan. Cependant, nous sommes profondément préoccupés par les conséquences de la menace que font peser les engins explosifs sur les intervenants humanitaires et les soldats de la paix.

Cette situation a entravé la capacité du Gouvernement de faire respecter son autorité, d'assurer la sécurité

et de fournir des services essentiels à sa population. Le peuple centrafricain est en droit d'exiger des institutions qui garantissent le respect des droits humains, l'application de l'état de droit et la participation véritable de la société civile. Ce serait le meilleur moyen de restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire.

Nous nous associons au Secrétaire général pour saluer les progrès graduels constatés dans la lutte contre les violations des droits humains et du droit international humanitaire, notamment la validation de la politique nationale relative aux droits humains. Contrairement aux efforts déployés pour trouver des solutions globales, nous mettons en garde contre la tentation que représentent les promesses faciles et rapides de groupes mercenaires tels que le groupe Wagner, qui sont motivés par des gains financiers et n'ont guère intérêt à soutenir des solutions politiques. Leurs activités sont à l'origine d'atteintes aux droits humains et d'assassinats avérés. Le climat d'impunité érode la confiance dans la capacité du pays de prendre soin de ses ressortissants.

Pour terminer, je voudrais souligner que même si le chemin à parcourir est semé d'embûches, on peut espérer un avenir meilleur grâce à l'engagement de toutes les parties concernées, y compris la MINUSCA.

M^{me} Harqoos (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie tout d'abord la Représentante spéciale Rugwabiza de son exposé instructif sur l'évolution récente de la situation en République centrafricaine. Nous saluons également la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine, M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, et du représentant de la République d'Angola.

À la lumière de l'évolution récente de la situation en République centrafricaine et des activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), j'aborderai les trois points suivants.

Premièrement, la protection des civils doit rester la priorité dans toutes les mesures de sécurité. La période considérée a été marquée par la poursuite des activités des groupes armés, qui infligent des dommages aux civils dans l'ensemble de la République centrafricaine, en particulier dans les régions orientales du pays. En outre, l'utilisation accrue d'engins explosifs a continué à faire payer un lourd tribut aux populations locales et à entraver les efforts de protection des civils.

Les statistiques sur les incidences globales de la situation en matière de sécurité sur les civils sont choquantes. Entre 2021 et 2023, le nombre de cas de violences sexuelles liées au conflit a plus que doublé par rapport à la période précédente, tandis que le nombre de violations graves contre des enfants a presque triplé. Pour mettre fin à la spirale de la violence, il est nécessaire d'adopter d'urgence une approche globale axée sur la prévention d'une nouvelle escalade de la violence et sur la lutte contre les causes profondes du conflit.

Nous saluons le rôle essentiel joué par la MINUSCA, en particulier en ce qui concerne la protection des civils et sa collaboration étroite avec le Gouvernement centrafricain pour parer aux menaces qui pèsent sur la sécurité. Nous sommes également sensibles aux sacrifices que consentent les forces de maintien de la paix dans un environnement difficile. À cet égard, nous nous réjouissons à la perspective de participer de manière constructive aux négociations à venir sur le mandat de la Mission.

Deuxièmement, il importe de privilégier un dialogue inclusif par la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine. Le dialogue demeure essentiel pour aider les parties à progresser sur la voie de la promotion de la réconciliation au niveau local et de la recherche de solutions pacifiques aux tensions intercommunautaires. Il convient également d'accorder une attention particulière aux répercussions néfastes du discours de haine et de l'incitation à la violence. Cela est d'autant plus important que le pays s'apprête à organiser des élections l'année prochaine.

Nous soulignons également l'importance d'un appui régional constant aux efforts de paix en République centrafricaine, notamment l'appui de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. En outre, les échanges entre le Gouvernement centrafricain et les pays voisins pour répondre conjointement aux préoccupations concernant la sécurité des frontières constituent une étape importante en vue du maintien de la sécurité de la République centrafricaine et des États voisins.

Troisièmement, il convient également d'accorder une attention particulière à la situation humanitaire désastreuse dans le pays, où plus de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire alors que les prix du carburant et des produits de première nécessité connaissent une flambée, ce qui exacerbe les conditions économiques

difficiles. Cela se produit à un moment où près d'un demi-million de personnes sont déplacées et où des réfugiés des pays voisins sont également accueillis. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne aux personnes qui en ont besoin. Nous remercions la MINUSCA des efforts inlassables qu'elle déploie pour faciliter l'accès aux convois humanitaires, sécuriser les camps de déplacés et de réfugiés et contribuer à la construction d'infrastructures humanitaires. Nous demandons instamment à toutes les parties concernées de faciliter l'action salvatrice menée par les organisations humanitaires et rappelons l'importance de protéger les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies, conformément au droit international humanitaire.

À cette fin, il convient d'œuvrer à l'amélioration des conditions humanitaires en adoptant une approche globale qui s'attaque aux problèmes socioéconomiques et renforce la résilience des populations.

Pour terminer, je voudrais dire que les Émirats arabes unis appuient tous les efforts déployés pour instaurer la stabilité en République centrafricaine et sont solidaires des Centrafricains dans leur quête de paix et de prospérité.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de son exposé la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M^{me} Rugwabiza. Je salue la présence dans cette salle de la Ministre centrafricaine des affaires étrangères, S. E. M^{me} Baïpo Temon, et du représentant de l'Angola.

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier sincèrement tous les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) de leurs contributions et de présenter nos condoléances à la Mission pour Les Casques bleus qui ont perdu la vie.

La République centrafricaine se trouve aujourd'hui à une étape décisive dans ses efforts d'édification de l'État, après l'organisation du référendum sur la nouvelle Constitution. Pour remettre le pays sur la voie d'une paix et d'un développement durables, la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), signé en 2019, demeure la priorité absolue. La promotion de la réintégration politique et socioéconomique, en particulier dans les zones locales, est essentielle pour limiter la récurrence de la violence armée et améliorer le sort des populations sur le terrain.

Nous continuons à juger préoccupantes les violations des droits humains et atteintes à ces droits dont les groupes armés, les agents de l'État et d'autres membres des services de sécurité seraient responsables, selon le récent rapport du Secrétaire général (S/2023/769). L'augmentation signalée des violences sexuelles liées au conflit et des violations graves contre les enfants est très inquiétante, et cela doit cesser.

Aujourd'hui, je voudrais souligner les trois aspects suivants.

Premièrement, il convient de donner la priorité à la recherche d'une solution politique grâce à un dialogue inclusif. Nous jugeons encourageants les efforts que le Gouvernement centrafricain continue de déployer, notamment la réunion de suivi de l'APPR-RCA, récemment organisée par le Président Touadera, pour dialoguer avec les groupes armés dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration. Ce processus prend du temps et nécessite l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes, ainsi qu'un appui local. À cet égard, nous saluons les efforts de décentralisation déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour appuyer les mécanismes locaux visant à revitaliser la prévention des conflits et la médiation et à favoriser la reprise du processus de paix par les groupes armés. Une telle mobilisation sur le terrain contribuera à étendre l'autorité de l'État dans les zones reculées.

Deuxièmement, la coopération régionale est indispensable pour garantir une stabilité durable en République centrafricaine et dans les pays voisins. Les cartes figurant dans les annexes au rapport du Secrétaire général montrent clairement les graves concentrations d'activités de groupes armés et la présence de mouvements illicites d'armes. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement centrafricain pour mettre en place, avec l'appui de la MINUSCA, des systèmes de gestion des frontières à long terme plus efficaces. La présence de l'État et l'état de droit de part et d'autre des frontières du pays sont une condition préalable pour surmonter les difficultés causées par les frontières poreuses. Nous nous félicitons de la coopération étroite entre les autorités centrafricaines et les pays voisins.

L'afflux de réfugiés est une cause supplémentaire d'instabilité dans les zones frontalières. Les déplacés du Tchad et du Soudan sont confrontés à une crise de sécurité humaine, malgré les efforts louables déployés par le Gouvernement centrafricain pour les accueillir parmi sa population. Cette crise a aggravé la situation humanitaire

déjà désastreuse en République centrafricaine et face à cette situation, la communauté internationale doit apporter une aide supplémentaire. À cet égard, le Japon continue de fournir une aide alimentaire en partenariat avec le Programme alimentaire mondial afin d'atténuer les souffrances humaines.

Enfin, il est indispensable de faire progresser les processus démocratiques dans l'ensemble du pays pour renforcer la gouvernance centrale et locale. Les préparatifs des élections locales, qui avaient été suspendus, ont repris, et des dates de scrutin précises ont été fixées. Tout processus électoral doit être équitable, ouvert, inclusif et crédible afin que les citoyens puissent exercer librement leurs droits politiques, ce qui, à long terme, contribuera à apaiser toute division dans le pays.

Nous participerons activement au débat à venir sur la prorogation du mandat actuel de la MINUSCA.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M^{me} Valentine Rugwabiza, de son exposé, et je souhaite la bienvenue parmi nous à M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, Ministre centrafricaine des affaires étrangères. Je salue la présence du représentant de l'Angola dans cette salle.

Je tiens également à exprimer notre peine à la suite du décès des trois Casques bleus.

Les conditions de sécurité en République centrafricaine demeurent complexes, en raison des heurts entre groupes armés et des attaques contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Des défis subsistent également en ce qui concerne le processus de paix et les problèmes non réglés dans le domaine des droits humains.

L'Équateur estime que le contrôle du territoire est essentiel au renforcement de l'état de droit, des institutions et de la sécurité. L'action menée par la MINUSCA dans ce domaine aide sans aucun doute les forces de l'État à atteindre les zones les plus reculées et à prévenir toute intensification des activités des groupes armés. Le plan d'action quinquennal aux fins de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des frontières est une solution aux couloirs qui facilitent les activités de la criminalité organisée et menacent les ressources naturelles.

La mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine progresse lorsque les mécanismes créés à cet effet sont

activés et donnent un nouveau souffle à l'architecture de l'Accord politique. À cet égard, nous soulignons la mise en œuvre du mécanisme de surveillance des préfectures.

Les résultats sont aussi visibles dans le désarmement et la démobilisation des combattants, qui, selon les chiffres recueillis depuis 2022, dépassent les 1 000 personnes, ce qui inclut les femmes et prend en compte le rapatriement des ex-combattants.

La participation des femmes au processus de paix reste une fin en soi. Tout en reconnaissant l'augmentation de la participation précieuse des femmes, qui atteint aujourd'hui 35 %, nous encourageons la poursuite des efforts visant à promouvoir leur inclusion. Nous espérons en outre voir une plus grande participation et inclusion des jeunes.

Il ne fait aucun doute que les élections municipales et régionales contribuent à la décentralisation, qui est indispensable pour renforcer la présence de l'État. La mobilisation des fonds est essentielle pour assurer le respect du calendrier électoral. La coordination entre le Gouvernement et la MINUSCA est également essentielle pour garantir la sécurité du processus.

L'Équateur condamne l'utilisation croissante d'engins explosifs, qui compromettent non seulement les opérations de sécurité, mais aussi l'accès humanitaire. Ma délégation est particulièrement préoccupée par le fait que 56 % de la population centrafricaine a besoin d'une aide humanitaire et que ce pourcentage augmente en raison du flux de réfugiés en provenance du Soudan et du Tchad. Compte tenu des circonstances, le soutien international ne peut pas faiblir.

Les informations contenues dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/769) concernant l'augmentation des violences et des atteintes sexuelles par rapport à la période précédente sont alarmantes, de même que la hausse des violences commises contre les enfants. C'est pourquoi nous appelons à la consolidation des politiques destinées à mettre fin au recrutement et à traiter ce problème conformément aux normes internationales en matière de prévention et de protection des droits des enfants.

La lutte contre l'impunité est indispensable pour mettre fin au cycle de la violence et promouvoir la réconciliation. Dans ce domaine, nous prenons note des progrès enregistrés dans les travaux de la Cour pénale spéciale, qui poursuit les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La MINUSCA doit continuer de mettre en œuvre les mesures qui s'imposent pour combattre et

éliminer les comportements répréhensibles de son personnel ou de ses affiliés, tels que l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi que pour prévenir de tels actes.

Enfin, l'Équateur appuie les activités de la MINUSCA et sa coopération active avec le Gouvernement centrafricain. Nous appelons instamment à la poursuite du dialogue et à la facilitation des opérations de paix afin d'améliorer leurs résultats au profit de la population.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son exposé, et je salue la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, ainsi que du représentant de l'Angola, à cette séance.

Dans cette période de réflexion sur le renouvellement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), la Suisse réitère son soutien entier à la Mission. Nous considérons que le mandat de la MINUSCA demeure pleinement pertinent. Alors que la protection des civils doit rester la principale priorité de la Mission, celle-ci joue également un rôle clef dans l'appui au processus de paix, la promotion des droits humains et le soutien à l'extension de l'autorité de l'État.

La Suisse a pris note de l'adoption de la nouvelle Constitution et du report des élections locales en 2024. Un processus libre, transparent et, surtout, inclusif est nécessaire pour assurer des élections crédibles. La Suisse poursuivra sa coopération avec les autorités centrafricaines, la MINUSCA et tous les partenaires impliqués pour faire avancer le processus de paix et de réconciliation en République centrafricaine.

Dans ce contexte, je souhaiterais soulever trois points.

Premièrement, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation demeure central pour consolider la paix en République centrafricaine. Plus de quatre ans après sa signature, la mise en œuvre effective de cet accord reste un véritable défi. Nous espérons que la deuxième revue stratégique de la feuille de route de Luanda et de l'Accord politique, tenue le 23 octobre en République centrafricaine, redynamisera ces efforts. Comme mentionné dans le communiqué final de cette réunion, la décentralisation du processus de paix doit être accélérée. Nous nous félicitons des initiatives du Gouvernement visant à déployer les autorités administratives et sécuritaires de l'État en dehors de Bangui. Ce renforcement de l'autorité de l'État auprès des populations doit s'accompagner d'une bonne gouvernance locale.

Deuxièmement, malgré des améliorations dans certaines régions du pays, la situation sécuritaire et humanitaire reste fragile. Ces derniers mois, les attaques des groupes armés et les violences au Soudan et au Tchad ont affecté la République centrafricaine. Plus de 50 000 réfugiés et rapatriés provenant des pays voisins sont arrivés dans le pays. Par ailleurs, les restes explosifs et l'utilisation d'engins explosifs improvisés par certains groupes armés, notamment dans le nord-ouest du pays, réduisent davantage l'espace humanitaire et constituent une menace pour les civils. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et à autoriser et faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave aux personnes civiles dans le besoin.

Troisièmement, le respect des droits humains et la lutte contre l'impunité sont incontournables pour parvenir à une paix durable. Nous saluons la récente adoption de la politique nationale des droits de l'homme par les autorités centrafricaines. Celle-ci constitue un fondement pour prévenir les violations des droits de l'homme. Par ailleurs, la Suisse estime que le maintien d'un dialogue démocratique et apaisé entre les autorités, l'opposition et la société civile est fondamental. Pour qu'un tel dialogue soit constructif, il est nécessaire de garantir l'espace civique, de lutter contre les discours de haine et de respecter les droits civiques et politiques.

En matière de lutte contre l'impunité, nous saluons les progrès réalisés en République centrafricaine, tant par la justice ordinaire que par la Cour pénale spéciale, qui a rendu récemment son premier jugement d'appel. Ainsi, la Suisse continuera de détacher deux juges auprès de cette cour. Afin de permettre la réconciliation de la société, nous encourageons la République centrafricaine à redoubler d'efforts pour opérationnaliser la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation.

La MINUSCA continue de jouer un rôle clef pour la consolidation d'une paix durable dans le pays. En tant que membre du Conseil de sécurité, nous reconnaissons pleinement notre responsabilité partagée de rester unis dans nos délibérations, tout particulièrement lorsque nous examinerons la question du renouvellement du mandat. La Suisse se tient prête à collaborer avec tous les membres du Conseil et à poursuivre un dialogue soutenu et constructif avec les autorités centrafricaines.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Rugwabiza de son exposé, et je salue la participation à la séance d'aujourd'hui de M^{me} Baipo Temon, Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, et du représentant de l'Angola.

Ces derniers temps, la République centrafricaine n'a cessé de progresser dans son processus de paix. La Chine constate avec satisfaction que la République centrafricaine a obtenu des résultats importants dans des domaines tels que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que la paix et la réconciliation au niveau local. Sur les 14 groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, neuf ont déclaré leur dissolution.

Le Gouvernement centrafricain et les organisations sous-régionales ont récemment coorganisé le deuxième examen stratégique du processus de paix. Toutes les parties ont salué ces avancées, et le Président Touadera s'est engagé à continuer de promouvoir le processus de paix. La Chine s'en félicite. Elle encourage la communauté internationale et les organisations régionales à continuer d'intensifier leurs échanges avec le Gouvernement et à apporter un soutien constructif au processus de paix et aux élections locales, en fonction des circonstances et des besoins sur le terrain.

Dernièrement, la République centrafricaine a tenu avec succès un référendum et adopté une nouvelle Constitution. Cela permettra d'améliorer considérablement la gouvernance nationale et de promouvoir le processus de paix politique. La communauté internationale doit respecter la souveraineté du pays en appuyant une voie de développement qui soit conforme aux réalités nationales.

La République centrafricaine reste confrontée à une situation complexe en matière de sécurité. Les affrontements avec les groupes armés antigouvernementaux et les milices locales, ainsi que les attaques perpétrées par ces derniers, se poursuivent, menaçant la stabilité locale, faisant de nombreuses victimes civiles, provoquant des déplacements de population et perturbant gravement les secours humanitaires et les activités de l'ONU. La communauté internationale doit appuyer le Gouvernement centrafricain dans les efforts qu'il déploie pour maintenir la sécurité et protéger les civils. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) doit apporter un soutien accru à la réforme du secteur de la sécurité, au renforcement des capacités des forces armées et à l'extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine. Le Conseil de sécurité discutera de la prorogation du mandat de la MINUSCA le mois prochain. La Chine espère que le Conseil encouragera la MINUSCA à adapter et à optimiser son mandat en fonction des besoins du Gouvernement centrafricain, à se concentrer sur les

tâches essentielles et à contribuer davantage au maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Les problèmes de sécurité dans les zones frontalières entre la République centrafricaine, le Soudan et le Tchad se multiplient. La Chine soutient la République centrafricaine dans les efforts qu'elle déploie de concert avec les pays voisins pour renforcer les contrôles aux frontières et lutter contre la criminalité transfrontalière et le trafic d'armes légères et de petit calibre, de manière à préserver la sécurité commune dans la région.

La République centrafricaine se trouve à un stade important de sa transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/769), si le pays veut s'attaquer aux causes profondes de la crise et mettre fin au cycle de la violence, il sera impératif de surmonter ses problèmes socioéconomiques et d'accroître les investissements à long terme dans le développement national. La communauté internationale doit prêter attention à ces recommandations et renforcer sa coopération avec la République centrafricaine. Elle doit notamment accroître l'appui qu'elle lui fournit pour éliminer la pauvreté, améliorer les possibilités d'emploi et développer les infrastructures. La MINUSCA doit aussi jouer un rôle plus actif dans le développement à long terme de la République centrafricaine. L'aide qu'elle a apportée récemment dans des domaines tels que la réparation de routes et la construction de centres de soins de santé dans de nombreuses régions du pays a contribué de manière notable à améliorer les moyens de subsistance, le développement économique et la stabilité. Les pratiques pertinentes doivent être étudiées et promues par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Pour terminer, la Chine se félicite de la modification substantielle apportée par le Conseil, en juin, à l'embargo sur les armes en République centrafricaine. Dans le même temps, le Gouvernement espère une levée complète des sanctions. Le Conseil doit tenir compte de ses préoccupations et continuer d'œuvrer à l'allègement des sanctions qui pèsent sur la défense de la République centrafricaine jusqu'à ce que celles-ci soient entièrement levées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé détaillé, et je souhaite la bienvenue à la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine et à la délégation angolaise à la présente séance. Je tiens également à remercier le Secrétaire

général de son rapport détaillé sur la situation en République centrafricaine (S/2023/769) et sur les activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Je salue le travail qu'accomplit la Mission dans le cadre de son mandat complexe. Le Brésil déplore profondément la mort de trois autres Casques bleus en République centrafricaine et adresse ses condoléances à leurs familles.

Malgré la situation politique et les conditions de sécurité difficiles dans le pays, la MINUSCA a pu progresser dans l'exécution de son mandat, notamment en aidant le Gouvernement à créer des conditions propices à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Les efforts déployés par la République centrafricaine pour décentraliser le processus de paix par la mise en œuvre d'initiatives communautaires et locales sont encourageants. Le succès des accords de paix dépend notamment de la manière dont les personnes les plus touchées par le conflit sont associées à leur application. À cet égard, nous nous félicitons de la participation accrue des femmes aux comités locaux de paix et de réconciliation, et nous tenons à féliciter tous les responsables des nombreuses initiatives qui visent à garantir la pleine participation des femmes au processus politique.

En ce qui concerne les problèmes de sécurité qui subsistent sur le terrain, nous demeurons préoccupés par l'instabilité persistante dans certaines régions du pays et par le nombre d'incidents impliquant des engins explosifs, y compris des engins improvisés. Nous nous félicitons de l'action menée par la MINUSCA pour atténuer cette menace, y compris par le biais de sessions d'éducation et de renforcement des capacités. Nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de la multiplication des violations des droits humains, des cas de violences sexuelles liées au conflit et des violations graves commises contre des enfants. Nous appelons à la poursuite des efforts pour mettre un terme à cette effroyable tendance et pour traduire les responsables en justice. La situation humanitaire en République centrafricaine doit faire l'objet d'une attention soutenue, 56 % de la population ayant besoin d'une aide humanitaire. L'insécurité alimentaire est très préoccupante, et elle est aggravée par la hausse des prix des biens et des carburants. Pourtant, malgré ces difficultés, la République centrafricaine reste une destination pour les personnes qui sont déplacées de force du Soudan et du Tchad. Nous souhaitons nous associer au Secrétaire général pour saluer la générosité des communautés

centrafricaines qui accueillent les personnes fuyant des conditions particulièrement difficiles.

Nous nous félicitons des initiatives telles que la réactivation, par la MINUSCA, du mécanisme de coordination du renseignement dans les missions de maintien de la paix, qui peut doter la Mission de meilleures capacités d'alerte rapide. Nous prenons également note avec beaucoup d'intérêt de l'infrastructure respectueuse de l'environnement qu'utilise la MINUSCA, et en particulier de son recours accru aux énergies renouvelables. À l'heure où les modèles prédominants d'opérations de maintien de la paix traversent une période de crise, la MINUSCA parvient à apporter son soutien à un processus politique délicat tout en introduisant des innovations dans ses aspects opérationnels. Elle mérite toute notre reconnaissance et notre appui continu.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine.

M^{me} Baïpo Temon (République centrafricaine) : Je voudrais tout d'abord adresser mes salutations aux membres du Conseil, et je me réjouis d'être ici aujourd'hui et de cette occasion qui m'est donnée de présenter la situation sécuritaire et politique de la République centrafricaine. Avant d'entamer mes propos, je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, de la parole donnée et vous féliciter de la présidence de votre pays, le Brésil, que vous portez avec qualité.

La situation sécuritaire et politique en République centrafricaine s'est significativement améliorée. Les efforts menés, nos efforts menés, portent leurs fruits. Même si des défis persistent, et notamment d'un point de vue sécuritaire du fait de groupes armés toujours nuisibles, il faut noter que ces derniers opèrent davantage en coupeurs de route avec des incursions intempestives et sporadiques pour des raisons de prédation et de racket. Par ailleurs, pour bien comprendre la situation actuelle, il nous faut nous rappeler d'où l'on vient. La République centrafricaine revient de loin, de très loin, de la crise meurtrière imposée par les terroristes de la Séléka en 2013, qui passaient de maison en maison pour égorger ou calciner des Centrafricains et des Centrafricaines, à celle de la Coalition des patriotes pour le changement, qui a fait revivre l'enfer à un peuple déjà bien meurtri.

La République centrafricaine, mon pays, est en train de renaître de ses cendres. À cet actif, nous pouvons mettre l'engagement du Président Touadera à ne ménager

aucun effort pour une Centrafrique nouvelle, prospère et en paix avec elle-même et avec le reste du monde, la persévérance du Gouvernement, malgré la montagne des défis à relever, et la résilience d'un peuple épris de paix. À cela, il nous faut ajouter des efforts accomplis par un travailler ensemble, c'est-à-dire avec l'appui des partenaires de la République centrafricaine, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), avec qui la coordination de travail s'est nettement améliorée, permettant d'obtenir des résultats concrets. À ce titre, qu'il me soit permis de saluer le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général aux côtés du Gouvernement centrafricain – un engagement et un travail pertinent dont nous nous félicitons. Même si des points d'amélioration subsistent, il nous faut reconnaître un travailler ensemble efficient.

Les organisations sous-régionales, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), à qui j'exprime la reconnaissance du Gouvernement et du peuple centrafricains pour l'appui précieux apporté, et surtout un soutien fraternel à toute épreuve, très appréciable en ces périodes de turbulences du monde où les décisions divergent selon que vous soyez semblables ou non. Nous rappelons aux valeurs qui ont vu naître notre organisation continentale. Des valeurs qui doivent être à nouveau scellées afin de ne point revivre les préjudices d'une époque passée suite auxquels nos pères fondateurs avaient, à juste titre, la nécessité d'une unité et d'une solidarité, avertissant, à l'instar de Barthélemy Boganda, le père fondateur de la République centrafricaine, que seuls les grands ensembles subsistent et que nos indépendances acquises en ordre dispersé nous rendraient vulnérables.

Je voudrais également féliciter les garants et facilitateurs des accords et processus de paix en République centrafricaine, ainsi que les partenaires techniques et financiers avec qui nous sommes engagés de manière inlassable. J'en citerai quelques-uns : l'Angola, le Rwanda, l'Union africaine, la Banque mondiale, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique, pour ne citer que ceux-là.

Également, je voudrais féliciter et remercier les partenaires bilatéraux à qui j'adresse la gratitude de la République centrafricaine : la Fédération de Russie et le Rwanda, qui n'ont point hésité, et cela de manière courageuse, en dépit des adversités, à répondre à l'appel et aux

cris de détresse, en apportant un apport substantiel ayant permis d'atteindre le contexte actuel.

J'adresse également nos remerciements à la République française. Les turbulences vécues ne peuvent faire oublier l'opération Sangaris qui a su freiner l'hémorragie provoquée par la Séléka au plus fort de la crise.

Les défis restent nombreux, certes, toutefois de grands pas ont été réalisés, et cela à la grande surprise de tous. Parmi les acquis, nous pouvons noter la restauration de l'autorité de l'État sur quasi toute l'étendue du territoire, obtenue par les efforts de sécurisation menés dans le cadre du programme démobilisation, désarmement, réintégration et rapatriement (DDRR), avec 4 884 ex-combattants désarmés, 1 112 intégrés dans les forces de défense et de sécurité, 3 081 réinsérés dans le programme socioéconomique avec le soutien de la Banque mondiale. À cela, il faut ajouter plus de 1 500 dissidences observées dans les rangs des combattants de la Coalition des patriotes pour le changement, qui ont ainsi considérablement anéanti leurs capacités et considérablement accéléré le processus du DDRR, même si cela a constitué un réel défi pour le Gouvernement, mais un défi qui a été relevé avec brio.

Nous pouvons ajouter le lancement du projet de Gouvernance locale et communautés locales, financé par la Banque Mondiale, ainsi que l'accompagnement financier du Fonds pour la consolidation de la paix, qui vont permettre de renforcer et accélérer, justement, le programme du DDRR. De plus, de grandes réformes ont été aussi menées dans le secteur de la sécurité, avec la définition de la politique nationale de défense et plus précisément, les principes fondamentaux devant régir les forces de défense et de sécurité, ainsi que leurs priorités stratégiques. Nous pouvons ajouter une stratégie de gestion des frontières, qui a été établie par une politique nationale de gestion et de sécurisation de nos frontières, ainsi que l'opérationnalisation de la commission nationale en charge de la gestion des frontières.

Sur le plan politique, l'engagement en faveur d'un processus politique inclusif se poursuit. Un dialogue républicain a été mené en 2022, et la revue de la Constitution s'est opérée dans un cadre référendaire, à savoir le cadre par excellence qui répond aux principes de la démocratie et qui est l'expression des droits et devoirs du citoyen par le citoyen lui-même. Je tiens aussi à mentionner l'annonce de la reprise du processus des élections locales par un chronogramme qui annonce la tenue de ces élections en octobre 2024.

Ces acquis et progrès réalisés ont été présentés lors de la deuxième réunion stratégique de suivi du processus politique harmonisé pour la paix en République centrafricaine, qui s'est tenue le 23 octobre dernier en terre centrafricaine, à Bangui, avec la participation des Ministres des affaires étrangères de l'Angola et du Rwanda, tel que mandatés par le Sommet des chefs d'État de la CIRGL, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et le Secrétaire exécutif de la CIRGL, ainsi que le corps diplomatique et tous les partenaires techniques et financiers de la République centrafricaine accrédités en Centrafrique. Une réunion fortement appréciée de par les progrès considérables et significatifs accomplis et présentés.

Il nous faut noter que ces avancées et résultats ont été obtenus du fait de sacrifices consentis, d'une clairvoyance payante et d'une persévérance à toute épreuve, cela face à de grandes adversités d'un monde injuste et inéquitable. Un monde où les discriminations restent pendantes et les droits humains encore hiérarchisés par les uns au détriment des autres, voire instrumentalisés pour la cause géopolitique. Un monde où l'on pense devoir penser pour les autres et où l'on fait aux autres ce que l'on ne souhaite pas que l'on nous fasse.

La République centrafricaine s'étonne, à juste titre, de certaines dénonciations dans le cadre du rapport du Secrétaire général (S/2023/769), notamment des violations de l'accord sur le statut des forces, avec des efforts qui ont été menés par le Gouvernement qui, aujourd'hui, comptabilise quatre violations de l'accord sur le statut des forces évoquées par la MINUSCA et qui toutefois, je tiens à le préciser, touche à la souveraineté de l'État centrafricain, notamment en ce qui concerne les contrôles de nuit et les corruptions constatées pour ne point être contrôlé.

Toutefois, le Gouvernement déplore le traitement unilatéral que la MINUSCA aborde quant à la lecture et à la présentation de l'accord sur le statut des forces. Notant que le contexte centrafricain a significativement évolué, le Gouvernement demande par ce fait une revue de l'accord sur le statut des forces via un comité de travail, qu'il souhaite voir mis en place avant le vote du renouvellement du mandat de la MINUSCA. En effet, le déphasage entre la réalité centrafricaine et le mandat actuel de la MINUSCA doit faire l'objet d'un travail consensuel et responsable. Il est impensable de mener une opération durant quasi 10 ans sans faire des points d'étapes, tout en sachant que

l'efficacité des opérations onusiennes doit être jugée par leur capacité à maintenir la paix dans un délai raisonnable. La reconnaissance unanime des progrès réalisés nous oblige à devoir ajuster le mandat de la MINUSCA à la réalité centrafricaine, notamment pour répondre aux défis transfrontaliers accentués par le déficit en infrastructures dû à un sous-développement entretenu par les poids des accords signés en période de vulnérabilité des autorités de transition de l'époque. Par ailleurs, il nous faut ne point oublier que c'est un travail collégial mené depuis 2021, combiné entre multilatéral et bilatéral et national, qui a permis d'atteindre les résultats d'aujourd'hui.

De plus, au regard d'un accord, à savoir l'accord sur le statut des forces, devenu un frein aux efforts de relèvement de la République centrafricaine, il est impératif de construire maintenant, et non demain, une feuille de route visant à réajuster ce mandat pour préparer, éventuellement, une sortie de la MINUSCA. De plus, les abus et violations de l'accord sur le statut des forces par la partie onusienne sont devenus, pour la République centrafricaine, intolérables, tout en constituant un manque à gagner considérable de plus de 150 milliards de francs CFA. Celui-ci, en l'état, constitue un handicap pour la dynamique en cours de stabilisation, de relèvement et de développement du pays.

Par conséquent, le Gouvernement souhaite que soient marquées dans les plus brefs délais la disposition et la disponibilité des Nations Unies et de la MINUSCA pour une revue, respectivement du mandat de la MINUSCA et de l'accord qui lie le Gouvernement centrafricain à la MINUSCA.

S'agissant des messages et des discours de haine, des efforts probants ont été menés par le Gouvernement et ces discours de haine ont considérablement baissé. Or, nous n'observons pas de réciprocité lorsque cela concerne la République centrafricaine car il est constaté avec satisfaction une nette réduction des discours de haine au niveau de la République centrafricaine, mais des discours de haine et des appels à la déstabilisation armée sont menés à partir de territoires de pays amis sans réaction des autorités. Le Gouvernement exhorte ces pays à mener des efforts utiles y relatifs, afin de ne point laisser luire une once de complicité.

Concernant les violations des droits humains, je voudrais rappeler en premier lieu que les rapports doivent être réalisés dans un souci de respect des droits humains, c'est-à-dire avec objectivité et impartialité. De plus, il nous faut sortir des rapports redondants pour servir la cause géopolitique, ou des rapports ou articles publiés

à bonne date pour soutenir une instabilité. Il convient de noter que le peuple centrafricain est devenu avisé et totalement lassé des méthodes utilisées pour entretenir un objectif qui n'est point celui de sortir la République centrafricaine de sa précarité et de sa misère humaine.

Je pense notamment à l'organisation non gouvernementale dont je me garderais de citer le nom ici mais que tout le monde pourrait identifier par son article publié hier sur les violations sexuelles en République centrafricaine, un sujet qui fait vendre sur la République centrafricaine, notamment, qui amène à l'indignation et qui démotive les partenaires techniques et financiers, et qui donne à qui de droit l'aisance de décider sur motif « humanitaire » ce qui est juste et bon pour la République centrafricaine, et cela en lieu et place des Centrafricains eux-mêmes. Ce que le monde doit savoir, et le peuple centrafricain en particulier, pour ne point se laisser prendre à ces techniques de manipulation de l'esprit de masse pour « blacklister » un pays, c'est que ces organisations non gouvernementales (ONG) qui sont promptes à publier des articles dénonçant les autres, sont elles-mêmes auteures de violations de droits humains et même complices de la crise centrafricaine par leur complicité avec les ennemis de la paix. Ces ONG ont été à maintes reprises interpellées en possession d'armes et en activité sans coordination avec le Gouvernement pour préparer, à l'insu des autorités centrafricaines, notamment des aérodromes dans les zones reculées de l'arrière-pays, qui servent de sources d'approvisionnement en armes à certains rebelles. De plus, au-delà du fait que le rapport, ou l'article, a été publié le 25 octobre 2023 sur des faits datant de 2020 à 2021, ce qui n'est pas anodin, il faut tout simplement comprendre que l'objectif est de réduire à néant les efforts accomplis par le Gouvernement, notamment : la mise en place du comité stratégique sur les violences sexuelles liées au conflit, placé sous l'autorité du Président de la République lui-même, qui témoigne de son engagement politique ; la nomination récente de deux substituts du procureur spécialisés dans les questions de violences sexuelles et de protection des mineurs, afin de permettre des procédures judiciaires beaucoup plus rapides ; et, également, l'adoption de la loi sur la traite des êtres humains, le 31 août 2022.

Qu'il me soit permis de saisir ici l'occasion d'exhorter à nouveau le Conseil de sécurité à la cohérence concernant la résolution qui renouvelle pour un an l'embargo. En effet, un texte instituant un embargo sur les groupes armés ne laisse personne indifférent sur une incapacité, ou une non-volonté, de s'attaquer aux sources d'approvisionnement en armes des criminels terroristes. Les rapports produits à la demande devraient avoir pour

visée de mobiliser à classer les groupes armés criminels qui sévissent depuis des décennies en République centrafricaine comme terroristes, afin qu'ils soient, au même titre que les criminels jihadistes, traqués par tous et non légitimés par certains. Il ne faut point oublier que l'objectivité préserve la conscience des hommes que nous sommes.

Autre exemple surprenant : comment peut-on parler de lenteur dans la mise en œuvre des accords pour la paix en République centrafricaine, alors que le pragmatisme voudrait que l'on s'attelle d'abord au travail pour obtenir des résultats probants présentés ici, tel que cela a été fait le lundi 23 octobre dernier, dans le cadre de la revue stratégique. C'est dire à quel point il existe un déphasage entre les rapports produits à partir de jolies tours d'ivoire et la réalité du terrain en République centrafricaine. De plus, tout cela répond à un calendrier bien différent de ce qui est mené par la République centrafricaine. Il n'est donc pas futile de rappeler aux Centrafricains que le destin de la République centrafricaine et son devenir ne dépendent que des Centrafricains eux-mêmes, c'est-à-dire de leur calendrier et non de celui que l'on souhaite imposer. C'est pourquoi nous appelons à ce que les prochaines élections locales ne servent pas de prétexte pour maintenir la République centrafricaine dans une précarité voulue.

Le processus référendaire tenu au niveau national et sécurisé par les Forces de défense et de sécurité centrafricaines, avec l'appui de partenaires bilatéraux, doit pouvoir rester en mémoire et servir d'exemple de processus tenu sans heurt malgré une situation sécuritaire qualifiée de volatile du fait du banditisme déployé par les groupes armés repliés au niveau frontalier dans un contexte sous-régional complexe. Le Gouvernement invite à faire preuve de pragmatisme et à apprécier les éléments de manière plus qualitative que quantitative, si et seulement si le but recherché est réellement d'aider la République centrafricaine et non de la maintenir dans une crise infinie, car nous savons tous que la guerre est destructrice pour les uns, mais favorable pour les autres.

Je voudrais conclure en renouvelant la gratitude du Gouvernement et du peuple centrafricains aux partenaires, tant multilatéraux que bilatéraux, pour tous les appuis multiformes apportés. Le Gouvernement centrafricain rend hommage à la mémoire de toutes les vies rompues du fait d'un conflit ignoble. Afin de mettre fin à ce cycle de pertes humaines, je nous invite à rester concentrés sur l'essentiel, à savoir mettre fin aux actions meurtrières des groupes armés, pour ne point nous disperser et rendre nos actions inaudibles pour la population. Il est donc indispensable de mener des évaluations périodiques et régulières

par des instances indépendantes des parties prenantes, cela afin de garantir le respect de nos textes, le respect de nos engagements, ainsi que l'efficacité des actions menées afin d'ajuster les besoins aux réalités du terrain.

Dans le cadre du renouvellement du mandat de la MINUSCA, les attentes de la République centrafricaine ont été exposées au porte-plume lors des premières discussions initiées il y a deux semaines, et nous attendons la prise en compte des attentes et des besoins exprimés.

Au regard d'un monde en ébullition, qui impose de réagir vite et promptement, car nous nous éloignons tous les jours un peu plus de ce rêve pieux de la paix internationale, qui a donné naissance à l'Organisation des Nations Unies et plus précisément au Conseil de sécurité, je voudrais inviter les membres à faire de l'expérience en République centrafricaine une expérience réussie, qui pourrait considérablement aider à reprendre la main sur un multilatéralisme qui est en train de perdre son essence vitale.

Avant de rendre le micro, je voudrais réagir et rebondir sur certains propos tenus ici par certains États Membres, pour corriger ou apporter des informations utiles. Je voudrais préciser que la situation de la République centrafricaine n'est pas complexe. Elle est volontairement rendue complexe par des stratégies géopolitiques qui pénalisent l'État et le peuple centrafricains, en proie à la convoitise que suscitent ses ressources. De plus, je voudrais inviter à prendre le temps de connaître l'histoire de la République centrafricaine, pour ne point la dénaturer, notamment en ce qui concerne les causes profondes de la crise centrafricaine, pour pouvoir mieux comprendre le contexte centrafricain et apporter des solutions idoines. De plus, je voudrais exhorter la communauté internationale à rompre avec la désinformation, pour des motifs d'enjeux géopolitiques, et avec le soutien à une opposition politique qui appelle à une rébellion armée, c'est-à-dire à faire à nouveau couler le sang du peuple centrafricain. Puisse la paix prendre forme dans ce monde en perdition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Angola.

M. Luemba (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M^{me} Rugwabiza, de son exposé instructif. Nous saluons également la présence de M^{me} Sylvie Valérie Baipo Temon, Ministre des affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine.

Le rapport du Secrétaire général (S/2023/769) souligne que le contexte politique et en matière de sécurité s'est amélioré en République centrafricaine, malgré la persistance des problèmes de sécurité auxquels le pays reste confronté. Je voudrais rappeler que le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui s'est tenu à Luanda le 16 septembre 2021, a adopté la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine, plus connue sous le nom de feuille de route de Luanda. C'est dans ce contexte que la République d'Angola, à l'invitation de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, a participé le 23 octobre à la deuxième réunion d'examen stratégique du processus politique pour la paix en République centrafricaine. La réunion a pris acte de l'état de mise en œuvre des engagements politiques, des progrès et des obstacles relatifs au processus de paix. À cet égard, il importe de noter les progrès accomplis dans la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire et la dissolution de neuf groupes armés sur les 14 signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Il est également important de noter que des progrès ont été réalisés dans la réforme du secteur de la sécurité et dans le programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

L'Angola félicite la République centrafricaine pour son initiative et pour son appropriation de l'examen du processus politique. Nous insistons sur l'importance de poursuivre cet examen stratégique sur une base trimestrielle, aux niveaux politique et technique, avec un examen

inclusif du processus politique afin d'évaluer les progrès et d'identifier les difficultés dans l'exécution de toutes les activités. Nous voudrions souligner que l'examen stratégique du processus politique a marqué l'harmonisation effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route de Luanda. À mesure que nous avançons, il est essentiel de veiller à ce que la décentralisation du processus de paix s'accompagne d'un plan de communication qui soutienne l'ensemble du processus et mobilise toutes les strates de la société pour une plus grande appropriation et un plus grand appui à la dynamique du processus de paix.

L'Angola salue et encourage les efforts déployés par la République centrafricaine, notamment en ce qui concerne la dissolution des groupes armés et les processus politiques qui ont permis le rétablissement de l'autorité de l'État sur plus de 85 % du territoire centrafricain. Les résultats sont visibles. C'est pourquoi l'Angola continuera à fournir un appui en faveur de la pleine mise en œuvre du processus de paix. Nous invitons toutes les parties à rester engagées tout au long du processus. Pour sa part, l'Angola le restera et coopérera avec tous les acteurs concernés pour mener à bien le processus de paix.

Pour terminer, je tiens à féliciter les autorités de la République centrafricaine d'avoir pris en main les axes d'activité de la feuille de route de Luanda et j'encourage la poursuite de sa mise en œuvre afin de restaurer le climat de paix et de sécurité indispensable à l'exécution de programmes de relèvement et de développement post-conflit.

La séance est levée à midi.